



Qualité des lieux de travail

GAMF, une PME récompensée

Pour la quatrième fois en dix ans, la CRAM Aquitaine a remis ses trophées « Qualité des lieux de travail ».

Dix années au cours desquelles le dispositif d'aide à la conception mis en place par le réseau prévention de la Sécurité sociale pour aider les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre s'est pérennisé. En témoignent les trois lauréats de ce concours aquitain, venus d'horizons très variés.

Il est possible d'aménager un nouveau site industriel, en garantissant de bonnes conditions de sécurité et de santé au travail, sans mobiliser les moyens d'un grand groupe. Serge Gontier, directeur de GAMF à Cadaujac, en a fait la démonstration. Cette menuiserie artisanale de treize salariés a devancé ses concurrents en remportant le 4^e concours des trophées « Qualité des lieux de travail ». À ses côtés, également sur le podium, deux poids lourds en Aquitaine, Dassault Aviation de Mérignac et Sapeso de Bordeaux.

Action prioritaire

Le directeur de GAMF a révélé son atout majeur lors de la cérémonie de remise des trophées organisée le 2 février dernier dans le cadre du salon Préventica : « Dans une entreprise familiale où l'on se voit régulièrement, il est facile d'impliquer les salariés. Lorsque nous avons lancé concrètement le projet, tout le personnel s'est senti concerné. On a fait avancer la

réflexion pendant les pauses-café, ou même après les journées de travail. »

L'adhésion au projet de transfert des activités était partagée par la grande majorité du personnel. En effet, le maintien dans les anciens locaux menaçait la pérennité de l'entreprise, comme l'explique Laurent Gontier, le technicien du bureau d'études. « Nous partageons nos locaux, et la surface était trop exigüe pour offrir de bonnes conditions de manutention et de stockage. » Pour développer ses activités sur les marchés de l'habitat en rénovation, GAMF devait investir, en dépit de ressources limitées. « Nous avons alors été sollicités par l'entreprise pour négocier un contrat de prévention », rappelle Jean-Pascal Danet, contrôleur de sécurité de la CRAM Aquitaine chargé du suivi de l'entreprise.

Depuis plus de dix ans, en effet, la CRAM Aquitaine incite les entreprises à intégrer la prévention des risques professionnels au stade du projet de construction ou d'aménagement de



Lorsque Serge Gontier et son fils Laurent ont lancé concrètement le projet, tout le personnel s'est senti concerné; au centre : Laurent Gontier et une partie de l'équipe.

nouveaux locaux de travail. « Dans ce but nous organisons ce concours ouvert à tous les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, souligne Serge Coubes, ingénieur-conseil de la CRAM chargé du dossier. Le dispositif national des "contrats de pré-

vention" va dans le même sens, puisqu'il permet également aux établissements concernés dont l'effectif est inférieur à 200 salariés de bénéficier d'une aide financière pour des investissements favorables à la santé et la sécurité des salariés. » La CRAM



Les nouveaux locaux de Cadaujac répondent aux contraintes de l'activité artisanale de GAMF. (Photos Yves Cousson).

met également son expertise technique et l'expérience acquise dans ce domaine, tant au niveau régional que national, au service de l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille.

Depuis plus de dix ans, le réseau prévention des risques professionnels de la Sécurité sociale en a d'ailleurs fait une de ses priorités nationales.

Au cours de cette période, près de 250 contrôleurs ou ingénieurs du réseau prévention ont suivi les deux cycles de formation " Conception des lieux de travail " de l'INRS pour mieux ré-

Trophées en Aquitaine

GAMF, Dassault et SAPESO primés

Les trois lauréats du trophée " Qualité des lieux de travail " sont dans l'ordre : la société GAMF de Cadaujac, Dassault Aviation de Mérignac et Sapeso de Bordeaux.

Ce concours, organisé pour la quatrième fois depuis 1994, a pour objectif de valoriser les équipes de maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études) et maîtrise d'ouvrage (collectivités et entreprises) dont le savoir-faire a permis de construire, agrandir et améliorer des lieux de travail dans le souci d'une plus grande sécurité et d'un meilleur confort de travail de ses occupants.

Dassault Aviation : un bâtiment pour l'assemblage du Falcon 7X.

Le projet concernait un hall d'assemblage du dernier-né de la série Falcon. Environ 200 salariés occupent ce nouvel espace de travail de 25 000 m² bâtis qui voit se côtoyer les opérateurs affectés au montage et les concepteurs, dont les bureaux font partie intégrante du nouvel atelier. Les points forts de cet ensemble conçu par l'architecte L. Arsène-Henri sont :

- l'étude poussée des flux de circulation au sein des espaces de travail tant intérieurs qu'extérieurs ;
- les postes de travail et les allées de circulation disposant

d'un environnement largement dimensionné ;

- le sol, facile à nettoyer et possédant une bonne adhérence, adapté au roulage de fortes charges ;
- les prises multi-énergie intégrées dans le sol, ce qui évite les câbles au sol ;
- l'utilisation des techniques et des outils prévisionnels d'aide à la conception en matière d'acoustique et d'éclairage ;
- l'éclairage naturel (zénithal et latéral) et artificiel du hall de montage ;
- la visibilité extérieure et le réglage individuel des luminaires desservant les postes informatiques privilégiés au sein des bureaux ;
- la prise en compte des interventions ultérieures de maintenance des bâtiments et des équipements de travail.

Sapeso : une imprimerie-vitrine pour le Journal Sud-Ouest

La modernisation des installations de la Sapeso (Société anonyme de presse et d'éditions du Sud-Ouest), jusque-là enclavée au centre de Bordeaux, imposait un transfert des activités.

Sud-Ouest a donc édifié un nouveau centre d'impression de 1 000 m² sur la rive droite de la ville de Bordeaux pour

mener à bien son projet.

Sapeso a joué la carte de la participation en sollicitant le concours du personnel de cette société d'environ 300 salariés et de la SEIC (Bourges). Parmi les points notables de ce projet conçu par les architectes J.C. Zebo et R. Senly :

- l'amélioration des conditions de travail en salle de conduite des rotatives, grâce à l'insonorisation poussée du local et à la mise en place de portes sas et de dispositifs de " passe-plat " permettant au rotativiste de prélever le journal en sortie de presse sans quitter la cabine ;
- l'accès aux différents niveaux d'intervention sur les rotatives facilité et sécurisé par des passerelles et des escaliers normalisés ;
- les choix ergonomiques relatifs aux pupitres de commande des rotatives dont les consoles sont à hauteur variable ainsi qu'aux zones de calage suffisamment dimensionnées des plaques des rotatives ;
- l'atelier de conditionnement-expédition aux allées de circulation suffisamment spacieuses et dont les opérations pénibles sont mécanisées pour réduire la charge physique de travail ;
- la façade de verre du hall d'impression permettant une bonne visibilité extérieure et favorisant l'éclairage naturel.

pondre aux demandes des entreprises. Cet acquis collectif, visant à intégrer la sécurité à la conception, se fait sentir au quotidien. Il se manifeste aussi dans le cadre de ce concours. « Les membres du jury de présélection du concours, des agents

de terrain de la CRAM, ont tous suivi ces stages spécialisés et bénéficient d'une expérience pratique, souligne Serge Coubes. Nous en avons tiré parti pour instruire ensemble les différents projets. » Chaque dossier a été étudié et évalué en tenant

compte de cinq critères : le niveau de la prestation en prévention des risques pour les agents de production ; la prise en compte des interventions de maintenance ; les retombées socio-économiques positives ; la participation des salariés et l'im-



GAMF, une PME sur le podium

plication des partenaires ; et enfin, la qualité architecturale. Grâce aux échanges préliminaires de la CRAM avec GAMF, les premiers plans des nouveaux ateliers respectaient les principales préconisations du guide "Conception des lieux de travail" édité par l'INRS.

Un partenariat apprécié

Étaient ainsi pris en compte non seulement les facteurs d'ambiance physique comme le bruit et l'éclairage, mais aussi les nuisances chimiques et la pollution liée aux poussières de bois, les déplacements, les circulations au sein ou aux abords de l'établissement. « Nous avons travaillé avec l'entreprise pour réduire les manutentions, grâce à l'utilisation de chariots roulants en plus des transpalettes, mais aussi pour revoir le circuit d'évacuation des déchets et le chauffage des locaux », explique Jean-Pascal Danet.

Entré en service début septembre 2004, le nouvel atelier de Cadaujac, d'une superficie de 1 000 m² et 200 m² de bureaux, offre l'attrait d'un espace de travail fonctionnel, parfaitement intégré dans l'environnement boisé de cette commune périurbaine. « Nous avons privilégié le



Un broyeur à déchets couplé à une chaudière pour le brûlage des copeaux de bois équipe désormais l'atelier. Cet investissement supplémentaire a permis des gains de temps au niveau de l'entretien et simplifié la gestion des déchets.

revêtement en bois pour les bardages extérieurs et les murs intérieurs ainsi que pour les cloisons, précise Serge Gontier.

Nous avons ainsi pris en charge une partie des travaux et réduit le coût de l'investissement. » Après quelques mois de fonctionnement, il tire un premier bilan de fonctionnement. « En dépit du coût supplémentaire lié à l'achat d'un broyeur à déchets couplé à une chaudière brûlant les copeaux de bois, nous nous félicitons d'avoir suivi les conseils de la CRAM. Nous économisons en

temps de nettoyage ainsi qu'en gestion des bennes à déchets. Enfin, les gains liés à la rationalisation du stockage et la mécanisation des manutentions sont également particulièrement appréciables. » Sans compter la moindre peine pour les salariés, ce qui est le plus important.

« Conception des lieux de travail »

La version mise à jour et augmentée de ce guide édité par l'INRS sera prochainement disponible sous la référence ED 950.

J.P. Richez

Photos : Yves Cousson

Toutes les informations concernant la prévention peuvent être consultées sur le site :

www.inrs.fr